

AVENANT MODIFICATIF AU
REGLEMENT DU JEU SHANTI
TRAVEL

La Société Shanti Travel (ci-après la « Société Organisatrice ») a déposé le règlement de jeu sans obligation d'achat avec tirage au sort intitulé «Gagnez votre voyage à Bali pour les 15 ans de Shanti Travel » auprès de la SAS MARTIN-ACTANORD, huissier de justice exerçant à LILLE (59000), au Centre Vauban, 199-201 rue Colbert, Bât. Ypres.

Conformément à l'Article 6 de ce règlement intitulé « Consultation du règlement », la Société Organisatrice souhaite par le présent Avenant modifier :

- les dates du jeu qui seront désormais les suivantes : du 11 au 18 mars 2020 et du 14 juillet au 21 décembre 2020 inclus.
- le tirage au sort aura lieu le 23 décembre 2020 et sera réalisé par l'huissier de justice SAS MARTIN-ACTANORD
- la date de validité de la dotation (1 voyage à Bali pour 2 personnes (hors vols) d'une valeur de 1010€) qui sera la suivante : valable jusqu'au 30/06/2021, hors vacances scolaires, sous réserve de disponibilités.

En conséquence, cette modification de date est intégrée dans les articles suivants du règlement :

- Article 1
- Article 4
- Article 7

Les dispositions du règlement non modifiées par le présent Avenant restent inchangées.

Le présent Avenant modifiant le règlement prévaut sur toute autre communication ayant pu être diffusée.

Le présent Avenant est déposé auprès de la SAS MARTIN-ACTANORD, huissier de justice exerçant à LILLE (59000), au Centre Vauban, 199-201 rue Colbert, Bât. Ypres.

Fait à Roubaix, le 1^{ER} juillet 2020